



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers	35
En exercice	35
Présents	32
Votants par procuration	2
Absents	1
Total des votes	34

5.3

L'an deux mille vingt six, le trente et un mars, à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 25 mars 2026, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

ELUS PRESENTS :

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, Mme Florence GAUTIER, M. Julien TIMON, Mme Brigitte DUTILLOY, M. Patrice AUVRAY, Mme Frédérique DAVY COCHIN, M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Frédéric GENEY, M. Patrick AUBE, M. Mikael CHEVRAU, Mme Fabienne DIAS, Mme Vanessa DUVAL, M. Kylian HÉBERT, M. Jean-Luc LEFRANÇOIS, Mme Béatrice M'BARK, Mme Anne-Laure MALBRANCHE, Mme Nathalie MANSOIS, Mme Carole MARTIN, Mme Florence MOUCHEL, M. Clément NIEL, Mme Sylvie RENARD, M. Jean -Pascal RUEL, Mme Zineb TEMAGOULT, M. Axel VAUQUELIN, Mme Annabelle ARSON, Mme Julie HINOUT, M. Olivier LEMERCIER, Mme Françoise OOSTERLINCK, M. Édouard VALAUNEY, M. Thomas GRANDSIRE

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

Mme Sonia QUESNEY à M. Alexis DARMOIS, M. Kévin MAUVIEUX à Mme Annabelle ARSON

ELUS ABSENTS :

M. Thierry BERNARD

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe CANTELOUP

N°DEL_0053_2026 Désignation d'un représentant de la ville à l'Agence d'Urbanisme de la région du Havre et l'Estuaire de la Seine (AURH)

L'AURH est un laboratoire d'observation, de réflexion, de planification et de prospective. Ses travaux alimentent l'élaboration des politiques publiques.

Outil mutualisé d'ingénierie territoriale, l'Agence travaille au service des élus et des institutions de son territoire d'étude : Le Havre et le grand estuaire de la Seine.

Selon les demandes de ses partenaires, elle réalise des études, des stratégies de territoire et accompagne des projets d'aménagement, de leur émergence à leur mise en œuvre. Elle intervient dans les villes comme dans les espaces ruraux et littoraux. Elle aide les territoires à se positionner dans leur environnement local, régional et national face aux enjeux d'avenir.

La ville de Pont-Audemer siège au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence d'Urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (AURH).

Il est nécessaire de désigner 1 représentant de la ville pour y siéger.

VU l'exposé des motifs ;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont la possibilité de se porter candidat.

Après avoir procédé au vote,

*Le Conseil Municipal décide,
Après en avoir délibéré*

*Par 27 votes Pour,
Et 7 abstentions*

Annabelle ARSON, Julie HINOUT, Olivier LEMERCIER, Françoise OOSTERLINCK, Kévin MAUVIEUX, Édouard VALAUNEY, Thomas GRANDSIRE

• **DE DESIGNER:**

M. Patrice AUVRAY, comme représentant titulaire.

- **D'AUTORISER** le maire ou son Représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier.

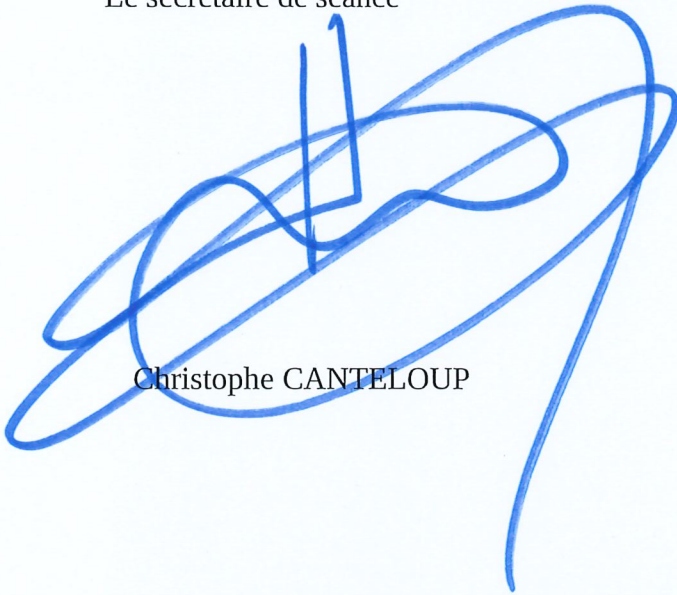
Pont-Audemer, le 31 mars 2026

Pour extrait certifié conforme

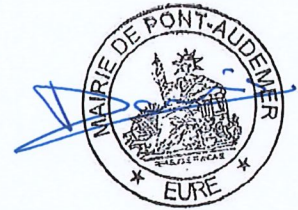
Le Maire

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

Le secrétaire de séance



Christophe CANTELOUP



Alexis DARMOIS